

*La qualité du prendre soins ...*

SOINS INFIRMIERS  
A DOMICILE

PORTAGE  
**REPAS**

**SSIAD**

PHARMACIE HOSPITALIERE  
**RETROCESSION**

L'ACCUEIL DE JOUR  
**L'OASIS**

EQUIPE  
SPECIALISEE  
ALZHEIMER  
**ESA**

*...proche de chez vous !*

## EQUIPE

- **Pharmacienne**  
Mme DIEU A.
- **Préparatrices pharmacie :**  
Mme NARAS S.  
Mme ROY N.  
TEL : 02.32.97.56.65
- **Bureau des entrées :**  
TEL : 02 32.97.56.56

**PHARMACIE  
HOSPITALIERE  
RETROCESSION**



Centre Hospitalier Fernand LANGLOIS

4 Route de Gaillefontaine BP 93 76270 Neufchâtel-en-Bray

Tel : 02 32 97 56 56 Fax : 02 32 97 56 69

Email : [chneufchatel@gmail.com](mailto:chneufchatel@gmail.com)

SIRET : 26760165600015

*Ne pas jeter sur la voie publique*

CENTRE HOSPITALIER FERNAND LANGLOIS  
4 route de Gaillefontaine 76270 NEUFCHATEL EN BRAY  
« Imprimé par nos soins »

MAI 2016

*Domicile*

# DELIVRANCE AUX PARTICULIERS DE MEDICAMENTS DISPONIBLES A L'HOPITAL

## OBJECTIF

Dispenser des médicaments qui ne sont pas disponibles en officine de ville.

## INFOS PRATIQUES

### Au moins une semaine AVANT la fin de votre traitement.

Commandez le médicament au 02.32.97.56.65



Vérifiez avec votre interlocuteur la validité de :

- votre ordonnance.
- les documents éventuellement nécessaires (ATU).

Donnez un numéro de téléphone pour vous joindre.

Le médicament est commandé dans la journée et le personnel de la pharmacie vous contactera par téléphone dès réception.

### Le jour de votre venue au Centre Hospitalier.

1. Présentez-vous au bureau des entrées pour faire le dossier administratif, muni de :
  - La prescription.
  - La carte de sécurité sociale.
  - La carte de Mutuelle si la prise en charge n'est pas à 100%.

2. Puis allez à la pharmacie et signalez votre présence.

Votre interlocuteur vous demandera la prescription et le dossier administratif puis de patienter dans la salle d'attente pendant la préparation du traitement.

*En cas d'absence, un téléphone est votre disposition à l'entrée du bureau du pharmacien, composez le 921.*

3. Le pharmacien vous invitera à entrer dans son bureau pour vous délivrer votre traitement. Vous pourrez alors poser toute question concernant votre traitement et / ou signaler toute difficulté.

## DE PREFERENCE

Le matin de  
9h00 à 12h00.

Le lundi, mardi,  
jeudi et  
vendredi.

*Vérifiez que l'original de votre prescription vous a été rendu*